



Les résultats présentés en séance confirment bien les observations des agriculteurs à savoir une baisse de la pousse de l'herbe entre -35 et -45 % dans la région des Mauges. Sur la photo, à Liré, en juillet dernier, les vaches n'avaient plus rien à pâture.

Concernant les pertes de fonds de jeunes plants en pépinières et vignes, le dossier de demande de reconnaissance calamités a été validé par le comité départemental d'expertise et sera expertisé lors du comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA) mi-décembre.

Pour les cultures fruitières (fraises, petits fruits, fruits à pépins...) qui ont subi des dégâts suite à l'épisode de gel de fin avril, le dossier est en at-

tente d'éléments complémentaires. En effet, une demande de reconnaissance ne peut être demandée avant la fin de la récolte pour avoir un chiffrage précis des pertes.

Lors du précédent comité départemental, un point avait été fait sur la procédure sécheresse fourrage dans les Mauges, mais les conclusions du rapport Météo France n'argumentaient pas en faveur du caractère exceptionnel de l'aléa climatique. À la

demande des responsables FDSEA et Chambre d'agriculture, la DDT a sollicité une étude complémentaire à partir des images satellites de la pousse de l'herbe. Les résultats présentés en séance confirment bien les observations des agriculteurs à savoir une baisse de la pousse de l'herbe entre -35 et -45 % dans la région des Mauges.

Pour les dossiers gel sur cultures fruitières et sécheresse, les agriculteurs présents

Calamités Suite aux épisodes de gel du printemps et de sécheresse cet été, le comité départemental d'expertise s'est réuni le 30 octobre.

La procédure calamités avance

ont insisté pour qu'un comité ait lieu en décembre afin que les demandes de reconnaissance calamités soient étudiées au premier CNGRA de l'année 2018 : « nous devons accélérer la cadence pour que

l'indemnisation des exploitations intervienne dans les meilleurs délais ».

HÉLÈNE PAUCET

Dégrèvement TFNB : en attente de reconnaissance

Pour toutes les productions, en raison de la grande hétérogénéité des conséquences du gel et de la sécheresse, les services fiscaux ont indiqué qu'ils devaient attendre la validation de la reconnaissance calamités par le CNGRA avant de procéder à un dégrèvement de la TFNB.

Bio Le 20 septembre, l'État annonçait sa décision d'arrêter le financement des aides au maintien. Le 27 octobre, un groupe d'exploitants en bio du Baugeois-Vallée s'est regroupé pour faire entendre leur voix.

« La Région doit se saisir du bio »

Vendredi 27 octobre, des agriculteurs se sont réunis sur l'exploitation de Benoît Arthus, à Marcé. Leurs points communs ? Ils sont en bio, appartiennent au territoire du Baugeois-Vallée, et cherchent des solutions suite à l'arrêt du financement des aides au maintien. « C'est une initiative commune. Nous avons eu une première réunion spontanée le 2 octobre. Le nombre de participants nous a fait prendre conscience de l'im-

pact collectif de la décision de l'État. Notre objectif est donc d'interpeller », précise Thomas Martin, agriculteur en polyculture élevage à Brain-sur-l'Authion. C'est cette volonté qui explique la présence de trois élus, le député Jean-Charles Taugourdeau, le sénateur Joël Bigot et le maire de Marcé, Patrice Daviau. « On pourrait aller vers une année blanche en 2018 si des solutions rapides ne sont pas trou-

vées », a notamment déclaré Jacques Mousseau, responsable section bio à la FDSEA. La suppression du financement de ces aides signera la disparition de 30 % de fermes bio d'ici 5 à 10 ans si aucune solution n'est mise en place. « Il y a 2 urgences, intervient François Cornuault, installé depuis 2 ans à Jarzé. Régler le problème jusqu'à la Pac 2020 d'abord, puis penser plus large ».

Réfléchir à de nouvelles mécaniques

« Le bio est une conviction. Il doit profiter à tous. Il faut aborder cette aide comme une reconnaissance pour services rendus, notamment environnementaux », résume Benoît Arthus. Des propos relayés par



Le sénateur Bigot et le député Taugourdeau écoutent les explications des agriculteurs présents. Arrière-plan : Benoît Arthus, qui accueillait sur sa ferme la réunion.

le député, « l'agriculture biologique est un bien commun, c'est une affaire collective et publique », et complétés par le sénateur : « il faut se projeter vers le futur ». Pour les Pays-de-la-Loire, la part des aides au maintien financée par l'État représente 700 000 euros, jusqu'à la Pac 2020. Profitant de la présence simultanée sur le territoire angevin du Premier ministre

Édouard Philippe (lire page 3), une lettre reprenant les faits a été signée par les agriculteurs présents pour lui être remise directement par le député Jean-Charles Taugourdeau. « Nous faisons remonter l'information, pour que la Région se saisisse du problème, prenne ses responsabilités et réagisse », conclut Thomas Martin.

ASTRID SAVIEZ

EN BREF

BIO Le bio mobilise la profession

>> Dès le mois d'avril, la FRSEA et la Chambre régionale d'Agriculture ont alerté la Région Pays-de-la-Loire de la situation des producteurs bio. Lors du dernier Space en septembre, c'est le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert qui a été interpellé, afin qu'une partie des 4,2 % de prélèvement du 1er pilier revienne aux régions.